



NMVS Formation
Notre métier, Votre sécurité

Recyclage Habilitation électrique

BO/HO-HOv exécutant et chargé de chantier textes soulignés concernent le chargé de chantier

Formation conforme à la norme NF C18-510 et
aux recommandations de l'INRS

Objectifs :

- Préparation en vue du renouvellement d'un titre d'habilitation de type BO/HO-HOv exécutant et chargé de chantier suivant la norme NF C18-510.
- Maintien et actualisation des compétences liée à l'électricité et ses dangers et réaliser en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques.
Et permettre au chargé de chantier d'organiser des travaux d'ordre non-électrique, de délimiter une zone de travail et de surveiller le personnel.

Public visé :

Toutes personnes qui doivent effectuer des opérations d'ordre non électrique dans un environnement électriquement dangereux (agent de surveillance, ingénieur, plombier, etc.) titulaire d'une habilitation.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'exposés théoriques, d'analyses et d'exercices pratiques. PC, vidéoprojecteurs et ressources multimédias - EPI et EPC - VAT – local et armoire électrique Basse Tension ou platine pédagogique selon les sites.

Formateur :

Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations correspondantes au domaine de formation

Prérequis :

Pour suivre cette formation, fournir impérativement un avis après formation et être titulaire d'une habilitation en cours de validité (-3 ans).

Durée :

7 heures soit 1 jour de formation. Elle comprend au moins 2 heures de pratique conformément à l'annexe D de la NF C 18-510

Lieu de la formation :

En entreprise si possibilité d'effectuer le cours théorique
Possibilité d'effectuer dans les locaux « NMVS » ou de louer une salle de formation à proximité de l'entreprise

Participants :

De 2 à 10 apprenants
en intra ou inter

NMVS accueille des personnes en situation de handicap, nous contacter pour l'organisation

Contact :

NMVS Formation – 606 Rue de l'Industrie - Parc Visionis - 01090 GUEREINS
Tél. : 06.40.28.53.09 - courriel : nmvs.formation@gmail.com
SARL au capital de 5000 - N° Siret : 82977892700022 - N° TVA Intra. : FR88 829778927 - Code NAF : 8559A

Programme théorique et pratique :

1. Module retour d'expérience : (selon NF C 18-510)

- Analyse des accidents et presque accident : processus et conséquences avérées ou potentielles.
- Pratiques professionnelles.

Thèmes communs :

- Les effets du courant sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

2. module : (BO/HO-HOv exécutant et chargé de ch)

- Les limites de l'habilitation (chiffre 0) (autorisation et interdits, champs restrictifs de travail, zone de travail, etc.).
- Utiliser les documents correspondant à son niveau d'habilitation et à sa fonction. (Chargé de chan. uniquement)
- Les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- Les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

3. pratique :

Les exercices pratiques évoluent suivant les spécificités des tâches et les niveaux d'habilitation

Suivi / Evaluation :

- Evaluation pratique et théorique (QCM sera effectué) suivant les modalités énoncées dans la norme.

Attribution finale :

- Attestation individuelle de formation
- Avis après formation du niveau de l'action BO/HO-HOv (exécutant ou chargé de chantier)
- une carte d'habilitation à signer par l'employeur sera délivrée
- Support pédagogique remis au stagiaire.

Recyclage recommandé (INRS) tous les 36 mois.